

## Programme Formation

### **Piloter la fertilité de son sol en viticulture**

Le mardi 6 décembre 2022 de 9h00 à 17h00

Lieu à définir

**Repas à prévoir**

#### OBJECTIFS

---

- Identifier les composantes de la fertilité des sols
- Dégager les bases d'un raisonnement de fertilisation et de conduite des cultures

#### CONTENU

---

***Durée : 7 heures***

- Présentation :

Sur le fonctionnement du sol :

- les conditions nécessaires à la croissance racinaire et à l'activité microbienne
- la structure du sol : clé de la fertilité
- évaluation de la fragmentation et de l'agrégation dans la structure
- différence entre structure pédologique chimique et pseudo-structure biologique
- les constituants minéraux actifs : argiles et limons
- les constituants organiques : humus vrai, nourriture microbienne, insolubilisation

Sur les pratiques agronomiques innovantes optimisant le fonctionnement du sol :

- fonctionnement du sol et nutrition des cultures
- gestion des apports organiques : engrais et amendements, composts, engrais verts, ...
- raisonnement aération/travail du sol
- raisonnement chaulage et autres apports minéraux

- Diagnostic sur le terrain grâce à l'observation de profil de sol et mise en œuvre de tests pour l'évaluation du sol sur une parcelle

## INTERVENANT

---

Dominique Massenot, AMISOL, ingénieur agronome, consultant depuis 1996 en Agriculture biologique

## PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

---

- Agriculteurs.trices en agriculture biologique du département installés, en cours d'installation ou porteur de projet
- Pas de pré-requis

### **Démarche pédagogique**

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, l'intervenant :

- Utilise la culture en place pour des apports théoriques
- Propose une étude de cas relative aux éléments observés sur la culture
- Répond aux questions des participants

### **Mode d'évaluation de la formation**

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Evaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction individuel

## MODALITÉS PRATIQUES

---

**Inscription avant le 30 novembre 2022 sur [ce lien](#)**

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

### **Accueil des publics en situation de handicap**

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

## Conditions financières

- *Gratuit* : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM \*
- 50 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM \*
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM \* – nombre de places limité
- 250 € : Autre - étudiant, agent de structures privées ou publiques

*Possibilité de financement hors VIVEA : Ocapiat, Pôle-emploi... Rapprochez-vous de votre employeur ou de votre conseiller.*

\* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

**Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits**

### Contact :

Elsa Martineau

[elsa@civam-bearn.org](mailto:elsa@civam-bearn.org) - 06 36 21 66 13